RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

DÉPARTEMENT de L'INDRE

Troisième Circonscription

Electrices, Electeurs,

Dans quelques jours, et en application de cette NOUVELLE CONSTITUTION que nous avons approuvée **massivement**, vous allez élire le DEPUTE de votre Circonscription.

Le mode d'élection est **Clair.** C'est le scrutin uninominal d'arrondissement ou de circonscription, qu'avec mes amis, j'ai toujours défendu.

Vous allez, enfin, pouvoir choisir pour Représentant, sans ambiguité, un homme que vous connaissez, qui vit au milieu de vous et sait quels sont vos besoins, quelles sont vos difficultés.

Pensant être à même, **par mon expérience, de défendre vos intérêts** dans le cadre de **l'Intérêt Général**, je vous propose le PROGRAMME suivant :

I. - Expension économique.

A. — L'AGRICULTURE **est la première activité de la circonscription. Je me suis efforcé de la défendre par tous les moyens.**

L'expansion économique que je préconise doit donc se faire avant tout, par et pour l'Agriculture qui **doit prendre** une place importante dans le marché commun.

Il convient donc à la fois de **lutter contre la désertion des campagnes** et d'assurer aux Agriculteurs des **conditions de vie décentes :**

— par le développement de la **vulgarisation** et de la recherche agricole ;

— par l'extension des **adductions d'eau ;** je peux dire que pas une adduction d'eau ne s'est faite **dans l'Indre** sans mon concours actif et efficace.

— par l'amélioration et l'ouverture de chemins ruraux ;

— par l'amélioration de l'habitat ;

— par l'organisation des **marchés,** la généralisation des **prix d'objectif,** une meilleure concordance **entre les** prix agricoles et industriels, le développement de la **coopération** ;

— par la mise en œuvre de larges **programmes de mise en valeur** (Assainissement, drainage, sélections, **démons**trations du Foyer de Progrès Agricole, etc...).

B. — Défense des PETITES VILLES et des CENTRES RURAUX.

A l'amélioration de la situation du monde rural doit correspondre le développement de nos petites villes **et des** centres ruraux.

Il faut donc :

— En premier lieu **maintenir** les tribunaux, les administrations, les grands services publics là où ils **existent en** évitant des transferts onéreux dans les grands centres urbains déjà surchargés et asphyxiés ;

— faciliter **l'implantation** des **petites industries** pour donner du travail aux jeunes des nouvelles générations ; Un plan à l'étude depuis 2 ans dans l'Indre va entrer en application.

— faciliter et accélérer la **construction** des maisons d'habitation.

II. - Progrès social.

A. — Toute expension économique entraine un progrès social qui se verra confirmé par :

— une politique de **plein emploi** et **l'assurance chômage** ;

— la suppression des **zônes de salaire** ;

— le respect des textes concernant la rémunération des fonctionnaires et des ouvriers de l'Etat ;

— une plus étroite **association** des travailleurs à la marche et aux intérêts des entreprises.

B. — Aucune politique de progrès social ne serait complète si le Pays n'acceptait un gros effort :

— Pour les Jeunes : Equipement scolaire, installations sportives, stades, piscines, etc...

— Pour les militaires de retour d'Algérie en leur accordant des facilités pour s'installer.

— Pour les Vieux : Maintien et développement du Fonds de Solidarité. Aménagement de maisons de retraite et de repos dans un cadre cantonal ou intercantonal en évitant la concentration de vieillards dans d'immenses établissements de caractère anonyme et inhumain.

III. - Rigueur financière et réforme fiscale.

Le prochain Gouvernement devra porter ses efforts sur :

— La **Défense du Franc** sans laquelle, une fois de plus, les petits rentiers et les détenteurs de revenus fixes seraient condamnés à la misère.

— La **Réforme des Finances locales** donnant plus de liberté aux Communes.

— L'Abolition du vieux système suivant lequel le **petit commerçant** doit être un collecteur d'impôts.

IV. - Fin du conflit Algérien.

Il faut mettre fin au drame Algérien, d'une part en assurant le maintien de la **présence Française,** d'autre part en négociant avec des musulmans sincères et honnêtes le principe d'une association librement consentie entre la Métropole et l'Algérie. Le Général de Gaulle est le seul qui ait l'autorité pour régler ce conflit.

V. - Défense de la Paix.

Une France forte, en plein essor économique, est la meilleure garantie de la Paix dans une Europe Unie dont le poids dans le monde devrait permettre l'élaboration d'un **plan de désarmement** reposant sur un contrôle effectif et généralisé.

* * *

Ce programme ne comporte pas **tout** ce qu'un Candidat pourrait proposer à ses électeurs. Il est limité à ce qu'un citoyen peut **raisonnablement** espérer et demander dans un proche avenir.

En l'acceptant,

Vous répondrez NON aux démagogues et à ceux qui cherchent l'aventure,

et vous direz OUI à celui qui, comme vous et avec vous veut une FRANCE ACTIVE, JUSTE, SOCIALE et REPUBLICAINE.

Roger MORÈVE.

Député Sortant, Conseiller Général,
Maire de Mézières-en-Brenne,
Président du Syndicat d'Electrification de Buzançais,
Commerçant, Agriculteur.

IMP. HOUDIER - SAINT-GAULTIER